



Santé
Canada Health
Canada



Gendarmerie royale
du Canada Royal Canadian
Mounted Police

RAPPORT D'ANALYSE DES DROGUES DE SYNTHÈSE SAISIÉS AU QUÉBEC

octobre 2002 à avril 2004



Table des matières



AVANT-PROPOS_4

INTRODUCTION_5

CHAPITRE 1: Analyse des drogues_6
 Provenance des échantillons_6
 Les drogues et leurs effets_10
 Les dosages des drogues: Méthamphétamine, MDMA, MDA, PCP, Kétamine, GHB_12
 Combinaison de substances contenues dans les échantillons_15
 Analyse des drogues multiples dans les comprimés et capsules_16

CHAPITRE 2: Laboratoires clandestins_18

CHAPITRE 3: Comparaison des résultats d'analyse obtenus au Québec et en Colombie-Britannique_20

CONCLUSION_22

RÉFÉRENCES_23

ANNEXE I: Substances retrouvées dans les échantillons provenant des soirées Rave et les autres saisies_24
ANNEXE II: Substances retrouvées dans les échantillons provenant de l'Agence des services frontaliers (Douanes)_25
ANNEXE III: Substances retrouvées dans les échantillons provenant de 2 laboratoires clandestins différents durant la période de l'étude (2002-2004)_25
ANNEXE IV: Composition et teneur des échantillons selon leur forme_26-27
ANNEXE V: Résultats des dosages du MDMA, MDA et méthamphétamine_28
ANNEXE VI: Résultats des dosages du GHB_29
ANNEXE VII: Résultats des dosages de la kétamine_29
ANNEXE VIII: Résultats des dosages du PCP_29
ANNEXE IX: Tableau récapitulatif des combinaisons de substances contenues dans les comprimés et capsules_30-31
ANNEXE X: Abréviation des noms des substances_32

Pour obtenir d'autres exemplaires de ce document, prière de s'adresser à:
Publications, Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9
Téléphone: (613) 954-5995 • Fax: (613) 941-5366 • Courriel: publications@hc-sc.gc.ca

Cette publication est également disponible sur le site internet de Santé Canada à l'adresse suivante:
www.hc-sc.gc.ca/hecs-sesc/sad/publication.htm
et sur celui de la Gendarmerie royale du Canada www.rcmp-grc.gc.ca

© SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DU CANADA (2004)
No. de cat : H21-233/2004F-PDF
ISBN 0-662-77116-8



Papier recyclé avec 30% de fibres postconsommation



LISTE DES TABLEAUX :

- TABLEAU 1:** Provenance des échantillons [_6](#)
- TABLEAU 2:** Substances retrouvées dans tous les échantillons du projet Rave [_7](#)
- TABLEAU 3:** Tableau descriptif des drogues principales et leurs effets [_11](#)
- TABLEAU 4:** Groupes de drogues multiples contenues dans tous les échantillons (toutes formes confondues) [_15](#)
- TABLEAU 5:** Groupes de drogues multiples contenues dans les échantillons sous forme de comprimés/capsules [_15](#)
- TABLEAU 6:** Groupes de drogues multiples contenues dans les échantillons sous forme de liquides/poudres [_16](#)
- TABLEAU 7:** Fréquence de stimulants de type amphétaminique et de leurs principales combinaisons présentes dans les comprimés et capsules saisis lors des soirées Rave [_17](#)
- TABLEAU 8:** Drogues synthétisées dans les laboratoires clandestins au Québec, démantelés par le Service d'analyse des drogues de Santé Canada (SAD) entre 2002 et 2004 [_18](#)
- TABLEAU 9:** Substances retrouvées dans les échantillons provenant de 2 laboratoires clandestins différents durant la période de l'étude (2002-2004) [_19](#)
- TABLEAU 10:** Pourcentage de fois où divers ingrédients étaient présents dans des comprimés, des capsules et des poudres saisis lors de soirées Rave au Québec entre 2002 et 2004 [_21](#)
- TABLEAU 11:** Pourcentage de fois où divers ingrédients étaient présents dans des comprimés, des capsules et des poudres saisis lors des soirées Rave en Colombie-Britannique [_21](#)
- TABLEAU 12:** Pourcentage de drogues saisis aux 3 différentes provenances [_22](#)

LISTE DES GRAPHIQUES :

- GRAPHIQUE 1:** Provenance des échantillons [_6](#)
- GRAPHIQUE 2:** Substances retrouvées dans tous les échantillons du projet Rave [_8](#)
- GRAPHIQUE 3:** Substances retrouvées dans les échantillons provenant des soirées Rave et autres saisies [_9](#)
- GRAPHIQUE 4:** Substances retrouvées dans les échantillons provenant de l'Agence des services frontaliers (Douanes) [_9](#)
- GRAPHIQUE 5:** Substances retrouvées dans les échantillons provenant de 2 laboratoires clandestins différents durant la période de l'étude (2002-2004) [_10](#)
- GRAPHIQUE 6:** Résultat des dosages du MDMA, du MDA et de la méthamphétamine [_12](#)
- GRAPHIQUE 7:** Résultats des dosages du PCP [_13](#)
- GRAPHIQUE 8:** Résultats des dosages de la kétamine [_13](#)
- GRAPHIQUE 9:** Résultats des dosages du GHB [_14](#)



Le projet «Rave» qu'a mené Santé Canada en collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada veut répondre à un besoin exprimé par les intervenants en toxicomanie, à savoir: connaître la composition des drogues fabriquées dans les laboratoires clandestins ou retrouvées sur le marché québécois.

Les drogues dites de synthèse ont connu ces dernières années une réelle augmentation de popularité. Ce qui ajoute à la dangerosité de ces produits, c'est que le consommateur ne sait pas ce qu'il consomme. Une multitude de produits entrent dans la confection de ces drogues et certains peuvent être hautement toxiques.

Nous connaissons maintenant la composition des drogues saisies du mois d'octobre à avril 2004, notamment lors d'événements à caractère festif, de saisies d'importation effectuées à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau et de diverses perquisitions policières. Les résultats nous amènent à croire qu'il n'y a aucune conformité entre les comprimés ou les capsules saisies de sorte que deux comprimés ou capsules apparemment identiques contiennent des produits tout à fait différents.

Des affiches descriptives des drogues accompagnent le rapport. Ces affiches, ont pour but d'aider les intervenants dans leur travail quotidien. Nous espérons que ce matériel saura aider le lecteur dans sa compréhension de la problématique associée à la fabrication des drogues de synthèse et pourra répondre aux besoins exprimés par les intervenants en toxicomanie.

En mon nom et celui de Monsieur Richard Viau, Directeur du service d'analyse des drogues de Santé Canada, nous tenons à remercier sincèrement le Service d'analyse des drogues de Santé Canada à Longueuil et plus particulièrement Mme Franca Beraldin, Mme Katherine Groison, Mme Zdenka Janeckova, M. Benoit Archambault, M. Mathieu Sim, M. Alain Charest ainsi que Mme Emmanuelle St-Pierre, pour leur très importante contribution à la conception du rapport.

Nous tenons aussi à remercier les services de la Gendarmerie Royale du Canada et tout particulièrement le Sergent Jean Lemieux, Messieurs Guy Boismenu et Louis Pépin pour toutes les démarches faites lors des saisies et leur apport soutenu à la conception du rapport et des affiches. Les services de police des villes de Québec et de Montréal ont facilité ce travail et nous leur en sommes très reconnaissants.

Nous tenons aussi à remercier Mme Muguette Lemaire, Mme Françoise Lavoie et Mme Annie Di Palma de la Stratégie antidrogue et des substances contrôlées de Santé Canada pour leur participation à la coordination de la parution du présent document.

DANIELLE GAGNON LE 15 OCTOBRE 2004

DIRECTRICE RÉGIONALE, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE
ET DE LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS, SANTÉ CANADA – RÉGION DU QUÉBEC



The graphic features a yellow background. On the left, there are two pills: a white one with a circular pattern and a pink one with a circular pattern. On the right, there are three coins: a blue one with a star, a gold one with a 'G', and a silver one with a 'G'. The word 'Introduction' is written in white, sans-serif font across the middle of the image.

Introduction

La popularité des drogues de synthèse ne cesse de croître et ce depuis la fin des années 90. À l'origine, cet engouement était lié principalement au phénomène « Rave » et l'ecstasy était, certes, la substance la plus consommée. Afin de répondre aux besoins de formation des différents intervenants de première ligne appelés à travailler lors de ces événements, un comité national fut formé afin d'étudier la situation et de mettre sur pied un programme de formation pour ces intervenants: policiers, pompiers, ambulanciers et travailleurs sociaux. Le Comité national intégré de formation sur les drogues chimiques et événements Rave pour premiers répondants a donc, dans cette foulée, tenu des ateliers de formation dans les villes de Vancouver, Montréal, Ottawa et Toronto en 2002 et 2003. Il est vite devenu évident que la consommation d'ecstasy et ses dérivés s'étendait maintenant à une clientèle beaucoup plus large que les « raveurs ». De ce fait on retrouve ces substances maintenant autant dans les bars « after hour », que dans les soirées privées, qu'à la polyvalente et à l'université. Cette nouvelle réalité est non seulement soutenue par le nombre croissant de saisies mais surtout par les témoignages recueillis auprès des différents intervenants en toxicomanie travaillant principalement auprès des jeunes dans les polyvalentes et des travailleurs de rue à l'effet que l'ecstasy et ses dérivés font maintenant partie de la consommation plus ou moins régulière de ces mêmes jeunes. Le besoin d'informations et de données spécifiques à la province de Québec est vite devenu évident.

Santé Canada et la Gendarmerie royale du Canada se sont donc entendus sur la pertinence d'initier un projet spécifique d'analyse sur les drogues de synthèse. Pour ce faire, la Gendarmerie royale du Canada comptait déjà sur un partenariat avec les services de police de la ville de Montréal, (SPVM), et de la ville de Québec, (SPVQ), au niveau du travail des premiers répondants lors d'événements Rave. Le fait de travailler conjointement sur le terrain lors de ces soirées Raves a grandement facilité la tâche pour la collecte d'échantillons de drogues lors d'événements majeurs tenus dans ces deux villes. Les substances retenues pour fins du projet sont: l'ecstasy et ses dérivés (stimulants de type amphétaminique), ainsi que le GHB et la kétamine que l'on désigne souvent sous le sobriquet de drogues « nouvelles tendances ». Un total de 357 échantillons ont donc été recueillis (saisis) lors de la couverture de sept (7) événements Rave majeurs à Montréal et à Québec, de diverses perquisitions de police dans cinq (5) villes du Québec ainsi que plus d'une douzaine de saisies d'importations effectuées à l'aéroport Pierre-Elliott Trudeau de Dorval. Il est d'intérêt de mentionner que les événements Rave étaient tous d'envergure (plusieurs milliers de participants) et ont été sélectionnés en fonction des ressources policières déjà déployées afin de faciliter la prise de possession des drogues saisies. Pour ce qui est des saisies effectuées à l'aéroport de Dorval et dans les cinq villes du Québec, nous avons tout simplement relevé les substances identifiées dans notre projet de recherche qui y ont été saisies entre octobre 2002 et avril 2004. Nous avons toutefois limité le nombre d'échantillons pour des raisons de ressources humaines et de contrôle des pièces à conviction requis pour les procédures judiciaires. La variété de ces échantillons devait nous permettre de pouvoir identifier les tendances et la réalité québécoise au niveau de la consommation, de la production versus l'importation de ces différentes substances. Un effort particulier a été consacré au niveau du dosage du GHB et de la kétamine car jusqu'à l'élaboration de ce projet nous ne disposions d'aucune information, tant au niveau national que provincial, sur le dosage de ces substances.

Le but de ce projet d'analyse est donc de fournir des données provinciales récentes, et sur plusieurs points uniques, sur ces substances. Les différentes tendances observées sont donc décrites et analysées dans ce rapport mais pour mieux servir les différents intervenants des milieux de l'éducation, de la santé, de l'application de la Loi et autres acteurs oeuvrant auprès de nos jeunes et moins jeunes, nous avons photographié et regroupé les substances saisies en deux tableaux plastifiés. Le premier s'intitule *Drogues de synthèse saisies au Québec* et le deuxième *Drogues nouvelles tendances saisies au Québec*. Sous chaque substance photographiée vous retrouverez la liste des principaux ingrédients actifs analysés ainsi que le mois, l'année et la ville de la saisie.

Nous sommes confiants qu'outillés de ces tableaux et des résultats détaillés du projet d'analyse les différents intervenants oeuvrant en prévention développeront une meilleure compréhension de la situation et par le fait même auront un impact significatif dans leur différentes sphères d'activités, car nous croyons fermement qu'en sachant plus, l'on risque moins.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Lemieux'.

JEAN LEMIEUX, SERGENT
COORDONNATEUR, DISTRICT DE QUÉBEC, SERVICE DE SENSIBILISATION AUX DROGUES,
GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

LE 15 OCTOBRE 2004



Analyse des drogues



PROVENANCE DES ÉCHANTILLONS

Le graphique de **Provenance des échantillons** (Graphique 1) montre les proportions des différentes provenances des échantillons saisis dans le cadre de ce projet. La majorité des échantillons analysés provient directement des soirées Rave et des autres saisies (315 sur 356 soit 89%) par rapport aux 19 qui ont été saisis à l'Agence des services frontaliers (Douanes), soit 5% et 22 dans les laboratoires clandestins (venant de 2 laboratoires différents) soit 6%.

GRAPHIQUE 1 PROVENANCE DES ÉCHANTILLONS

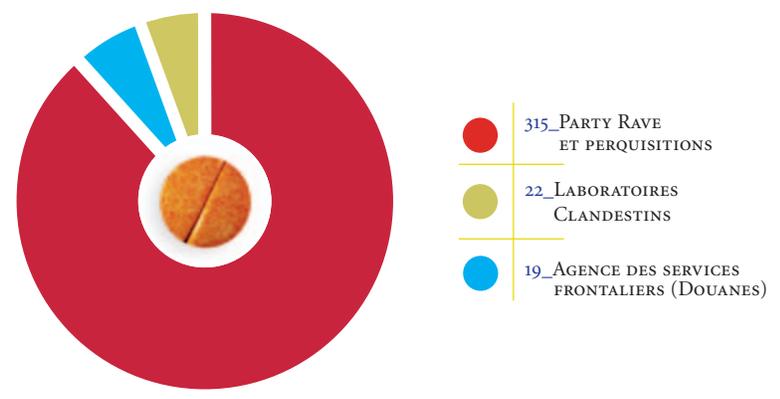
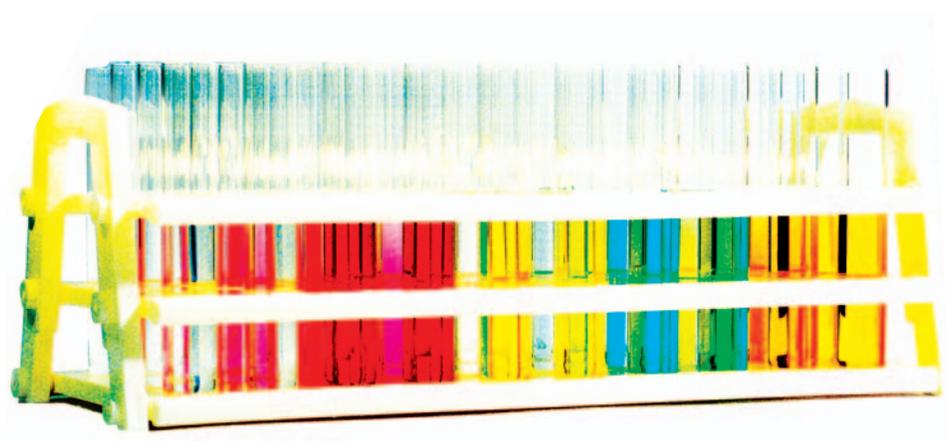


TABLEAU 1 PROVENANCE DES ÉCHANTILLONS			
	AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS (DOUANES)	19	5%
	LABORATOIRES CLANDESTINS	22	6%
	SOIRÉES RAVE ET AUTRES SAISIES	315	89%
	TOTAL DES ÉCHANTILLONS	356	100%



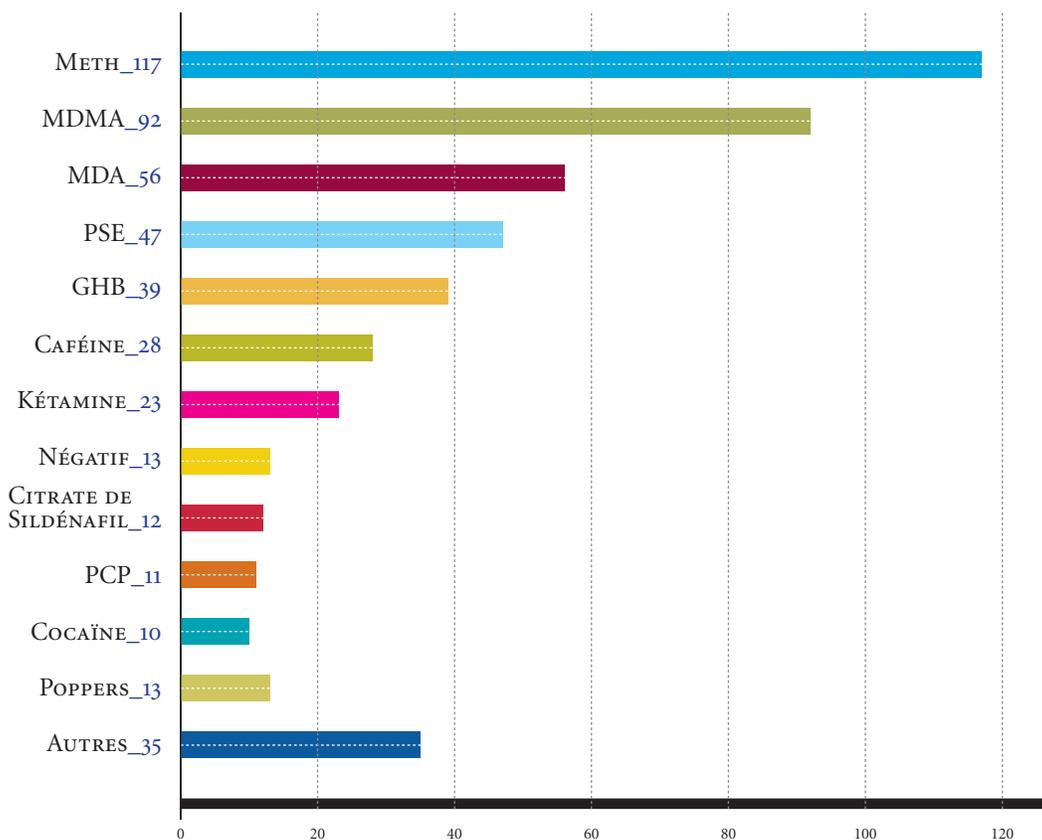
Les graphiques 2, 3, 4, 5 complètent le précédent en ajoutant l'information concernant les substances retrouvées selon la provenance (soirées Rave et autres saisies, Douanes et laboratoires clandestins) ainsi que la totalité des substances retrouvées. Les laboratoires clandestins sont abordés dans un chapitre à part, seulement les résultats de deux d'entre eux sont présentés.

Le tableau 2, **Substances retrouvées dans tous les échantillons du projet Rave**, dresse une liste détaillée de toutes les substances identifiées, même si la fréquence de ces substances n'est pas élevée tandis que le graphique 2, **Substances retrouvées dans tous les échantillons du projet Rave**, met en valeur les principales substances identifiées dans les échantillons. Pour une grande majorité d'entre elles, les substances sont illicites et sont réglementées selon la Loi réglementant certaines drogues et autres substances¹ ou encore la Loi sur les aliments et drogues².

TABLEAU 2 SUBSTANCES RETROUVÉES DANS TOUS LES ÉCHANTILLONS DU PROJET RAVE

Drogues trouvées	Fréquence	Abondance (%)
MÉTHAMPHÉTAMINE	117	23,31
MDMA SOUPÇONNÉ*	3	0,59
MDMA	92	18,18
MDA	56	11,07
ÉPHÉDRINE ET/OU PSEUDOÉPHÉDRINE	50	9,88
ÉPHÉDRINE ET/OU PSEUDOÉPHÉDRINE SOUPÇONNÉE*	1	0,20
GHB	39	7,71
GHB SOUPÇONNÉ*	2	0,40
CAFÉINE	28	5,53
KÉTAMINE	23	4,55
NÉGATIF	13	2,57
CITRATE DE SILDENAFIL	12	2,37
PCP	11	2,17
COCAÏNE	10	1,98
DEXTRO ET/OU LÉVOMÉTHORPHAN	5	0,99
LIDOCAÏNE	5	0,99
AMPHÉTAMINE	4	0,79
ISOBUTYL ALCOOL	4	0,79
PIPERONYL ACÉTONE SOUPÇONNÉ*	4	0,79
PSEUDOÉPHÉDRINE	3	0,59
4-MÉTHYLAMINOEX	3	0,59
ISOAMYL ALCOOL	3	0,59
ISOAMYL NITRITE	3	0,59
ISOBUTYL NITRITE	3	0,59
YOHIMBINE	2	0,40
DIPHENHYDRAMINE	2	0,40
5-N-N-MÉTHOXYDIISOPROPYLTRYPTAMINE	1	0,20
ACÉTAMINOPHÈNE	1	0,20
GBL	1	0,20
ACIDE ACÉTYLSALICYLIQUE	1	0,20
DIAZEPAM	1	0,20
ISOSAFROLE	1	0,20
LACTOSE	1	0,20
MÉTANDIENONE	1	0,20
MDEA	1	0,20
OXANDROLONE	1	0,20
TRAMADOL	1	0,20
TOTAL	506	100

* Ces substances n'ont pas été confirmées par une deuxième analyse, différente de la première, comme l'exige les critères du Service d'analyse des drogues.



Les échantillons sont répartis selon leur provenance dans les graphiques et tableaux suivants :

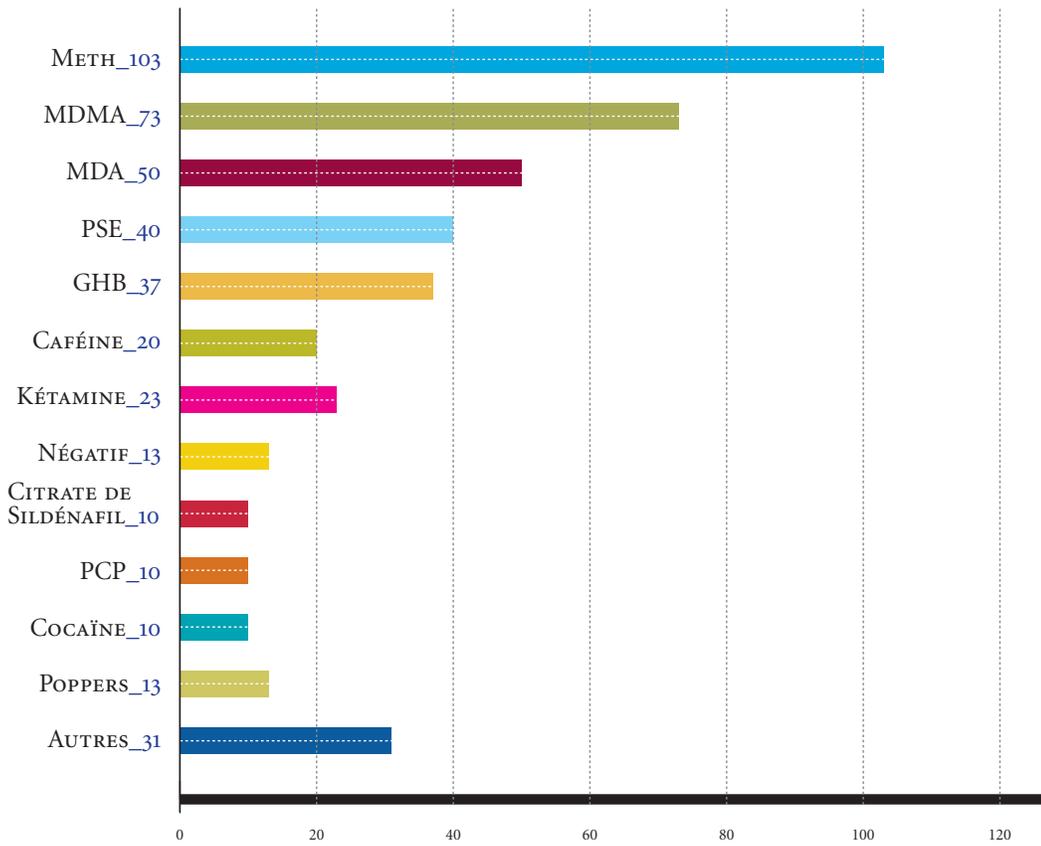
- Substances retrouvées dans les échantillons provenant des soirées Raves et autres saisies, Graphique 3 et Annexe I;
- Substances retrouvées dans les échantillons provenant de l'Agence des services frontaliers (Douanes), Graphique 4 et Annexe II;
- Substances retrouvées dans les échantillons des laboratoires clandestins provenant de 2 laboratoires différents de la période de l'étude 2002-2004, Graphique 5 et Annexe III.

De tous les échantillons soumis et considérés, la substance la plus fréquemment identifiée est la méthamphétamine. Au total, 117 échantillons de méthamphétamine sont identifiés, dont 102 provenant des événements Rave, 13 des laboratoires clandestins et 1 des Douanes. Dans le cas de l'ecstasy (MDMA), au total 92 échantillons sont recueillis, dont 73 provenant des soirées Rave, 4 des laboratoires clandestins et 15 des Douanes. En ce qui concerne le MDA, au total 56 échantillons sont identifiés, dont 50 provenant des soirées Rave, 4 des laboratoires clandestins et 2 de l'Agence des services frontaliers (Douanes).

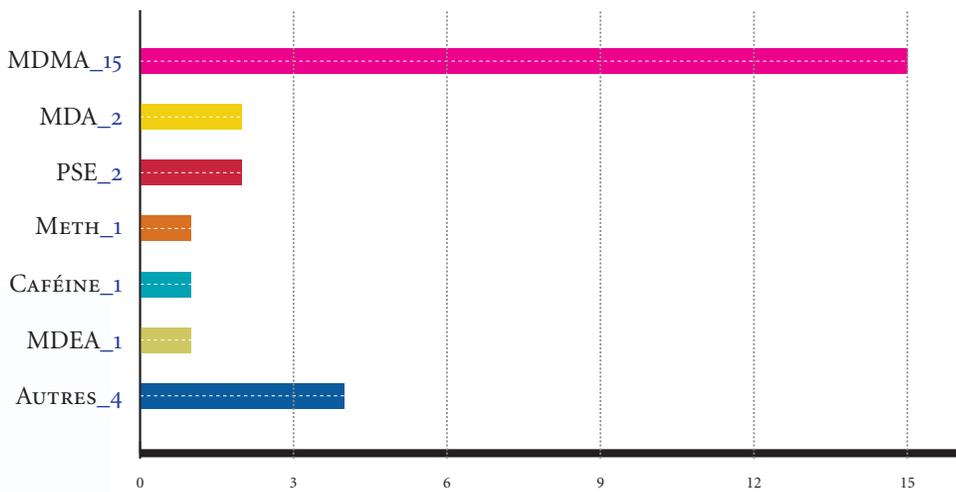
La pseudoéphédrine et/ou éphédrine et la pseudoéphédrine sont identifiées dans 51 échantillons, dont 40 provenant des événements Rave, 2 des Douanes et 9 échantillons des laboratoires clandestins. Des échantillons provenant des soirées Rave, le GHB a été relevé dans 39 échantillons, la kétamine est identifiée dans 23 échantillons, à l'exception d'un échantillon recueilli à l'Agence des services frontaliers (Douanes).



GRAPHIQUE 3 SUBSTANCES RETROUVÉES DANS LES ÉCHANTILLONS PROVENANT DES SOIRÉES RAVE ET AUTRES SAISIES



GRAPHIQUE 4 SUBSTANCES RETROUVÉES DANS LES ÉCHANTILLONS PROVENANT DE L'AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS (DOUANES)

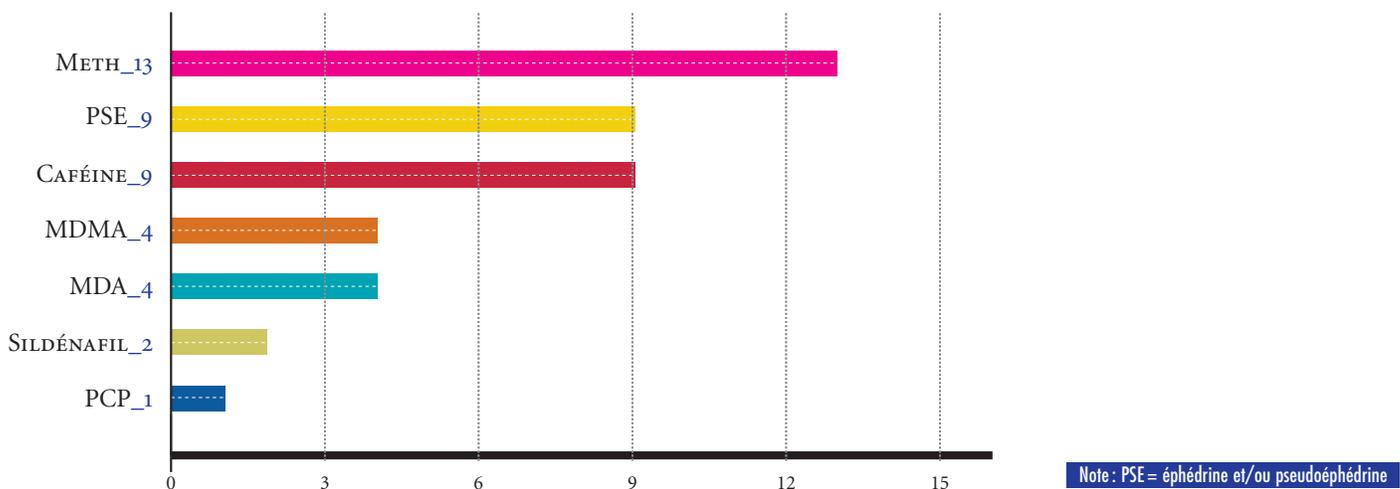


Un fait intéressant est à remarquer : parmi les échantillons saisis à l'Agence des services frontaliers (Douanes), 15 sur 26 étaient du MDMA, alors que, lors des soirées Rave, la majorité des échantillons recueillis étaient de la méthamphétamine, suivis de MDMA, MDA et de l'éphédrine/pseudoéphédrine.

Les échantillons de l'Agence des services frontaliers (Douanes) ont été saisis à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau (Dorval) entrant au Québec. Les importations au Canada proviennent en majorité de l'Europe de l'Ouest soit l'Allemagne, ou encore de la Belgique, des Pays-Bas et de la France ou des États-Unis.

La plupart des comprimés contenant seulement du MDMA sont de fabrication européenne; les laboratoires clandestins en produisent à grande échelle. Le MDA est plutôt un phénomène nord-américain, cette substance est très peu répandue en Europe. Il y a moins d'importations des autres drogues comme le MDA, la méthamphétamine, la pseudoéphédrine/éphédrine, identifiés dans les échantillons. Il est à supposer que l'approvisionnement de ces substances se fait plutôt à un niveau local soit au niveau du Québec.

GRAPHIQUE 5 SUBSTANCES RETROUVÉES DANS LES ÉCHANTILLONS PROVENANT DE 2 LABORATOIRES CLANDESTINS DIFFÉRENTS DURANT LA PÉRIODE DE L'ÉTUDE (2002-2004)



LES DROGUES ET LEURS EFFETS^{3, 4, 5}

Les stimulants de type amphétaminique forment un groupe de drogues de synthèse chimiquement apparentées. Ils sont subdivisés en 2 groupes:

- Les stimulants: l'amphétamine, la méthamphétamine, l'éphédrine et la pseudoéphédrine.
- Les hallucinogènes stimulants: MDMA, MDA, MDEA, 2CB, 2CI.

Le premier groupe de substances, les **stimulants** du SNC (système nerveux central), inclut l'amphétamine, la méthamphétamine et l'éphédrine/pseudoéphédrine. La méthamphétamine (speed) et l'amphétamine sont des substances classées comme des **stimulants majeurs**. Les deux substances ont des effets similaires, à savoir l'euphorie, le surcroît d'énergie et une sensation de bien-être. Il existe deux isomères optiques de l'amphétamine et de la méthamphétamine, la forme L-(lévogyre) ou D- (dextrogyre). Les formes D-amphétamine et D-méthamphétamine sont fortement actives alors que les formes L-amphétamine et L-méthamphétamine le sont beaucoup moins et ne procurent pas les effets anticipés par les consommateurs.

L'éphédrine et la pseudoéphédrine sont deux isomères. Ils n'ont pas été différenciés lors de la présente étude et n'ont pas été dosés. Ce sont aussi des substances stimulantes, chimiquement apparentées à la méthamphétamine; leurs effets sont toutefois moins prononcés, notamment pour la pseudoéphédrine. Ces substances sont, selon la littérature, très souvent utilisées dans les soirées Rave.

Le second groupe important, les **hallucinogènes stimulants** du SNC, est représenté surtout par le MDMA (Ecstasy) et le MDA qui sont parfois classés comme les amphétamines substituées. Il s'agit de substances structurellement apparentées à l'amphétamine et en même temps à la phényléthylamine (mescaline).



Les effets de ces substances diffèrent de ceux des stimulants de type amphétaminique. Elles ont un effet stimulant et à plus forte dose, des effets hallucinogènes. De plus, le MDMA a des propriétés entactogènes (augmentation de la capacité d'introspection) et empathogènes (capacité de se mettre à la place d'autrui et de comprendre ce qu'il ressent). L'euphorie, l'amplification des émotions, l'augmentation de la sensualité sont d'autres effets possibles.

Un autre groupe d'échantillons a également été ciblé, les alkyl nitrites: amylnitrite ou butylnitrite (*poppers*). On les trouve sous forme de liquides volatiles dont les vapeurs sont inhalées. Ce sont des vasodilatateurs parfois utilisés en médecine pour le traitement de certaines maladies cardiaques. Les effets des « *poppers* » sont l'euphorie, une sensation de vive chaleur interne et l'augmentation de la sensualité. À fortes doses, ils peuvent provoquer des vertiges, des évanouissements, une syncope et une dépression respiratoire. Combinés à d'autres vasodilatateurs, ils peuvent causer un collapsus cardiovasculaire.

Le PCP et la kétamine ont quant à eux des effets semblables. Ils sont tous deux des **anesthésiques dissociatifs**. Ils causent entre autre la distorsion des sens, des hallucinations et une impression de dissociation du corps et de l'esprit. Les personnes intoxiquées par ces substances ont de la difficulté à se concentrer, ils éprouvent des problèmes d'élocution et de l'anxiété pouvant aller jusqu'à des crises de panique.

Les effets du GHB sont variables selon la dose consommée. À faible dose, il induit une relaxation musculaire, une diminution des inhibitions et de l'euphorie. À dose moyenne, la somnolence et la sédation se font ressentir alors qu'à forte dose, des difficultés d'élocution et l'ataxie ou l'incoordination des mouvements apparaissent. Le GHB, lorsqu'il est mélangé à l'alcool, peut entraîner une amnésie.

Les effets des drogues sont décrits en détail au tableau 3.

TABLEAU 3 TABLEAU DESCRIPTIF DES DROGUES PRINCIPALES ET LEURS EFFETS						
Classification	Sous-Classe	Substance	Dose thérapeutique	Effets majeurs	Mode d'administration	Règlement ^a
STIMULANT DU SNC	STIMULANT MAJEUR	AMPHÉTAMINE	10-20 MG	↑ DE L'ÉNERGIE, EXCITATION ↑ DE LA T° CORPORELLE, DU RYTHME CARDIAQUE ET DE LA PRESSION	VOIE ORALE, PULMONAIRE (FUMÉE) INTRAVEINEUSE	ANNEXE III
		MÉTHAMPHÉTAMINE	10-20 MG	↓ DE L'APPÉTIT		
		COCAÏNE	VARIABLE 20-150 MG	↓ DE L'ÉNERGIE ↑ DE L'ANXIÉTÉ ↑ DE LA CONFIANCE EN SOI	VOIE INTRA NASALE (PRISÉE), PULMONAIRE (FUMÉE), INTRAVEINEUSE	ANNEXE I
	STIMULANT MINEUR	CAFÉINE	100 MG (1 TASSE DE CAFÉ)	↓ DE LA SENSATION DE FATIGUE NERVOSITÉ, EXCITATION ↑ DE L'ACTIVITÉ CARDIAQUE	VOIE ORALE	—
	DÉCONGESTIONNANTS NASAUX	EPHÉDRINE ^b	30-60 MG	SENSATION DE BIEN-ÊTRE STIMULATION PHYSIQUE INTENSE	VOIE ORALE	ANNEXE VI
		PSEUDOÉPHÉDRINE ^b		MOINS D'EFFET QUE L'ÉPHÉDRINE	VOIE ORALE	
DÉPRESSEUR DU SNC	—	GHB	1-4 G	SOMNOLENCE ↓ DES INHIBITIONS DIFFICULTÉS D'ÉLOCUTION ANESTHÉSIE GÉNÉRALE (À TRÈS FORTE DOSE)	VOIE ORALE	ANNEXE III
	VOLATILES	POPPERS	0,3 ML	SENSATION DE VERTIGE INTENSIFICATION DE L'ORGASME TROUBLES RESPIRATOIRES	VOIE PULMONAIRE	LOI SUR LES ALIMENTS ET DROGUES
PERTURBATEUR DU SNC	HALLUCINOGENE STIMULANT	MDA	100 MG	ENTACTOGENE ^c EMPATHOGENE ^d	VOIE ORALE	ANNEXE III
		MDMA	100 MG	PERTE DE MOTIVATION STIMULANT		
	ANESTHÉSIQUE DISSOCIATIF	PCP	5-10 MG	HALLUCINATIONS VISUELLES ET AUDITIVES	VOIE INTRANASALE, ORALE	ANNEXE I
		KÉTAMINE	60-200 MG	↓ DE LA SENSIBILITÉ À LA DOULEUR DISSOCIATION DU CORPS ET DE L'ESPRIT	VOIE ORALE, INTRANASALE, INTRAMUSCULAIRE	LOI SUR LES ALIMENTS ET DROGUES

^a Les annexes citées dans cette section réfèrent à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances

^b À très forte dose, ces substances peuvent avoir des propriétés hallucinogènes.

^c Entactogène: Augmente la capacité d'introspection.

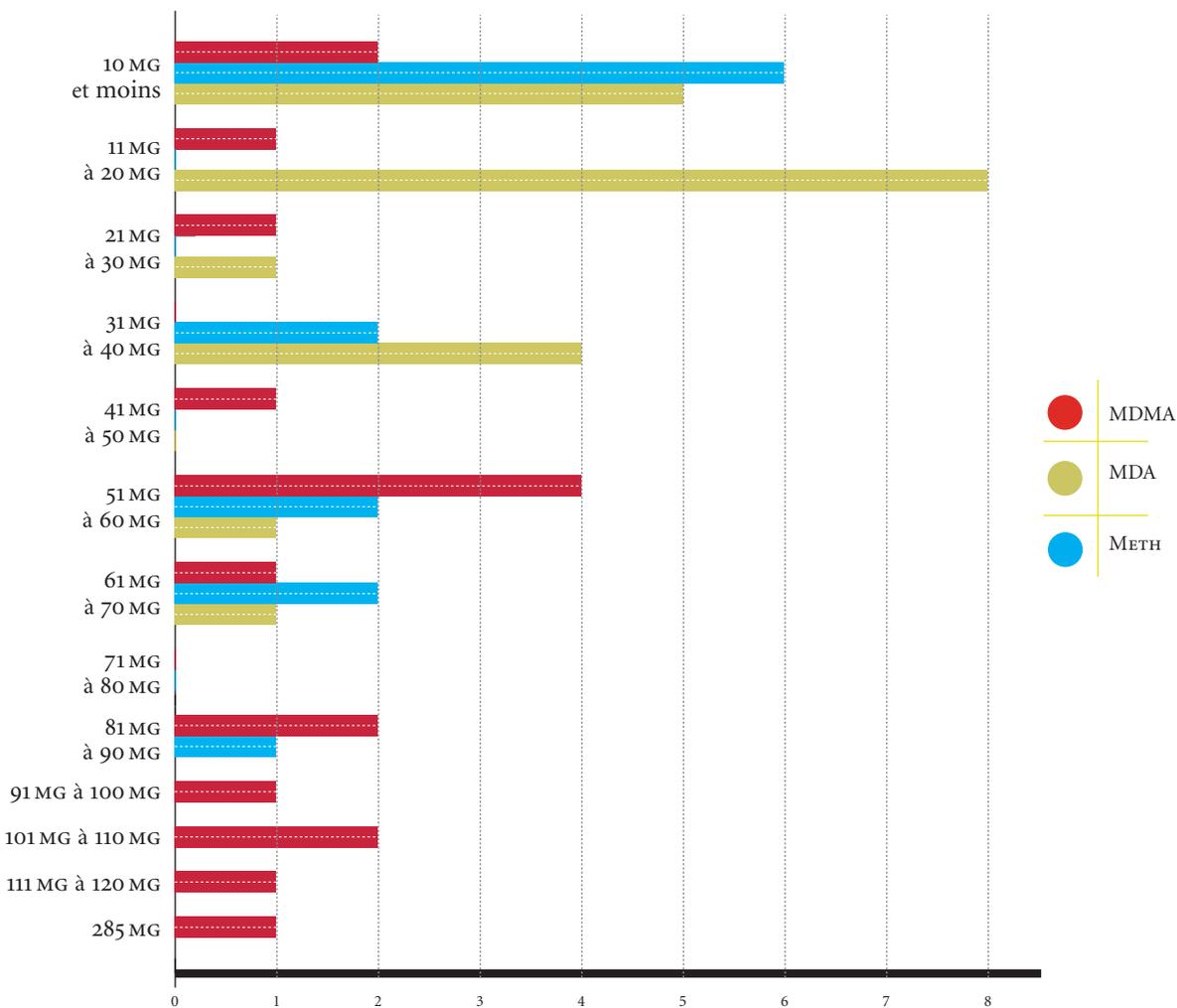
^d Empathogène: Impression de pouvoir se mettre à la place de quelqu'un d'autre et de comprendre ce qu'il ressent

LES DOSAGES DES DROGUES : MÉTHAMPHÉTAMINE, MDMA, MDA, PCP, KÉTAMINE, GHB^{3, 4, 5}

Les résultats d'identifications des substances et de leurs dosages sont regroupés dans le tableau de l'Annexe IV intitulé **Composition et teneur des échantillons selon leur forme**. C'est un tableau récapitulatif qui énumère toutes les substances retrouvées dans les échantillons, la fréquence des substances retrouvées dans les différents échantillons, le nombre d'échantillons dosables selon la substance et le résultat moyen du dosage.

Dans le cadre de cette étude, seulement certaines substances ont été ciblées pour en déterminer la teneur, dont la méthamphétamine, le MDMA, le MDA, le GHB, la kétamine et le PCP. Les résultats de ces dosages sont mis en évidence dans les graphiques et annexes associés qui s'intitulent : **Résultats des dosages de MDMA, du MDA et de la méthamphétamine** (Graphique 6 et Annexe V); **Résultats des dosages du GHB** (Graphique 9 et Annexe VI), **Résultats des dosages de la kétamine** (Graphique 8 et Annexe VII) et **Résultats des dosages du PCP** (Graphique 7 et Annexe VIII).

GRAPHIQUE 6 RÉSULTATS DES DOSAGES DU MDMA, DU MDA ET DE LA MÉTHAMPHÉTAMINE



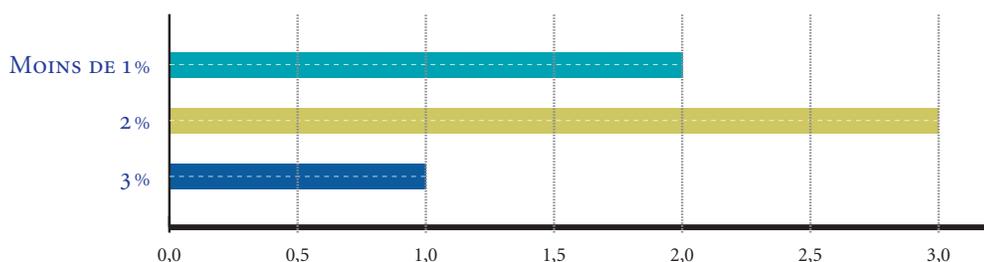
Il est à noter que les résultats obtenus lors des dosages des stimulants de type amphétaminique sont très variables. En ce qui concerne la méthamphétamine, la dose ayant un effet est de 10 à 20 mg par comprimé alors que dans les comprimés analysés, les doses variaient de 4 à 61 mg par comprimé. Au cours des analyses, les deux isomères optiques de l'amphétamine et de la méthamphétamine, soit les formes L- (lévogyre) ou D- (dextrogyre) n'ont pas été séparés et ont été dosés sous les 2 formes isomériques, sans distinction. Donc, ces résultats ne tiennent pas compte de la forme D ou L. Il est également à noter que la méthamphétamine était rarement présentée sous forme de capsule.



Pour le MDA et le MDMA, la dose ayant l'effet recherché par les consommateurs est d'environ 100 mg par comprimé. Les résultats obtenus pour le MDMA se situaient entre 4 et 285 mg par dose de consommation alors qu'ils étaient de 5 à 85 mg pour le MDA. Les faibles doses de MDA, de MDMA retrouvées dans les échantillons sont pour la grande majorité les deuxièmes et les troisièmes ingrédients actifs du même échantillon tandis que l'ingrédient actif principal était retrouvé en plus grande quantité.

Une autre catégorie d'échantillons retrouvés lors de soirées Rave est la kétamine et parfois le PCP. Le PCP (1-phenylcyclohexyl piperidine) est un anesthésique dissociatif, à la fois stimulant et dépresseur du SNC. Ses effets peuvent être l'euphorie, la relaxation, le sentiment de dissociation de l'environnement et des hallucinations. Une dose habituelle de consommation par voie orale pour le PCP se situe entre 5-10 mg; la dose faible correspond à environ 1-5 mg, une dose de 10 mg et plus est une dose hallucinogène.

GRAPHIQUE 7 RÉSULTATS DES DOSAGES DU PCP

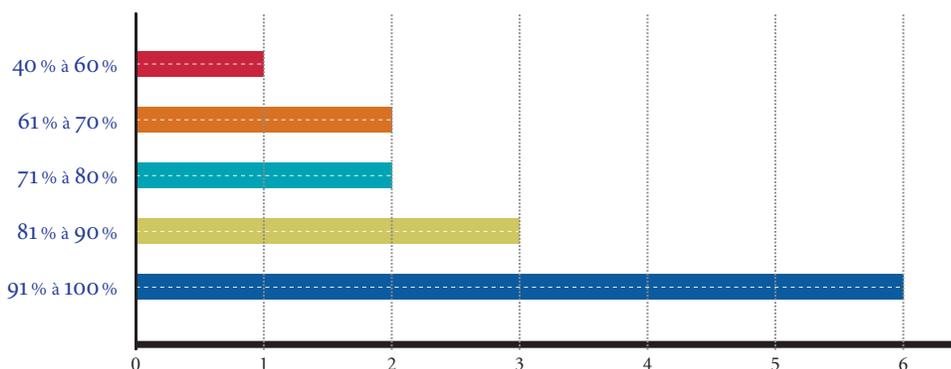


N.B.: un des échantillons de moins de 1% contenait 0,8 mg de PCP, alors que l'autre n'en contenait que des traces (0,07%) et les échantillons de 2-3% contenaient entre 2,5 à 5 mg de PCP.

Dans le cadre de ce projet, 6 échantillons contenaient du PCP en quantité suffisante pour le dosage. Un des échantillons était sous forme d'un comprimé, avec seulement 0,3% (0,8 mg) de PCP et quatre échantillons, sous forme de capsules, contenaient 2-3% (de 2,5 à 5 mg) de PCP. Le sixième échantillon contenant du PCP en trace était une poudre verte et il aurait fallu consommer 10 g de cette poudre pour avoir des effets avec 7 mg de PCP.

La kétamine est également un anesthésique dissociatif, pouvant provoquer l'amnésie et des hallucinations; cependant ses effets sont moins puissants que chez le PCP et la durée est plus courte. Les doses utilisées par voie orale se situent entre 350-500 mg. La forte dose d'environ 500 mg pourrait causer l'effet prononcé de la dissociation où l'utilisateur a la sensation d'être à l'extérieur de son corps. Cependant, la kétamine semble être le plus souvent prise par voie nasale (autour de 100 mg/dose). Il est à noter que plusieurs échantillons reçus pour l'analyse étaient contenus dans « les priseurs » ou « sniffers ».

GRAPHIQUE 8 RÉSULTATS DES DOSAGES DE LA KÉTAMINE



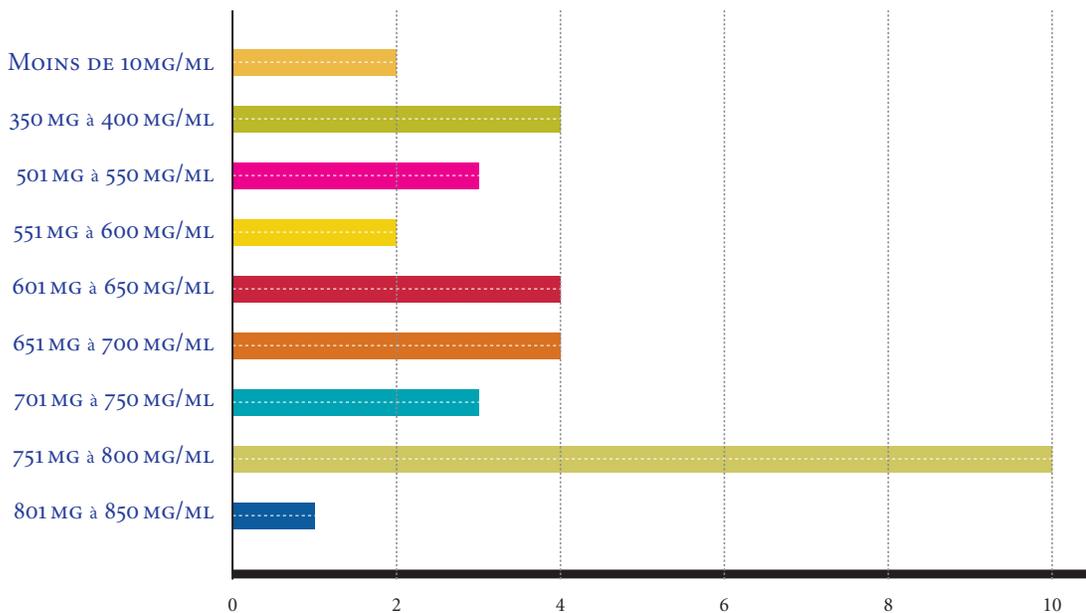
Les échantillons de kétamine saisis sur le marché illégal se présentent majoritairement sous forme de poudre et quelques uns sous forme liquide. Selon les résultats, elle est l'unique ingrédient actif de ces échantillons. Sur les 14 échantillons de kétamine dosés, six étaient purs à 100% , deux étaient près de 90% , cinq variaient de 68% et 84%. Un seul des échantillons était concentré à 49% et la coupe utilisée n'a pu être déterminée à cause d'une quantité insuffisante d'échantillon. Un échantillon sous forme liquide a aussi été identifié et contenait 100 mg de kétamine par ml.

Le GHB (gamma-hydroxybutyrate) est une autre drogue fréquemment trouvée dans les soirées Rave. C'est un dépresseur du système nerveux central. Les effets de GHB sont la relaxation, la désinhibition et l'euphorie; le GHB a également des effets anabolisants, il stimule la libération de l'hormone de croissance. Le GHB mélangé à l'alcool pourrait mener à l'amnésie. Une dose faible (moins de 1 g) cause la relaxation musculaire, l'anxiolyse, une diminution des inhibitions ou l'euphorie; une dose modérée (1-2 g) provoque la sédation, la somnolence ou l'ataxie et une dose forte (2-4 g) peut avoir pour effet l'élocution bredouillante, une ataxie importante ou l'hypnose. Au-delà de 4 g, il pourrait y avoir une anesthésie générale.

Les échantillons de GHB reçus au laboratoire étaient tous sous forme liquide. Les résultats pour les GHB sont très intéressants étant donné qu'auparavant aucune donnée quantitative n'était disponible. Des 39 échantillons de GHB saisis dans le cadre de cette étude, 33 étaient en quantité suffisante pour faire le dosage. L'intervalle des valeurs va de 5,5 mg/ml à 835 mg/ml. La distribution des échantillons selon la concentration semble très étendue, toutefois on remarque une tendance plus accrue vers les valeurs plus élevées; 11 échantillons sur 33 oscillent autour de 800 mg par ml. La valeur moyenne de la concentration des échantillons est de 651,5 mg/ml. Cette valeur de la moyenne ne tient pas compte des 2 échantillons contenant 5,5 mg/ml car ces valeurs ne sont pas représentatives.

Dans certains cas, les échantillons provenant d'une même saisie sont de même concentration comparativement aux échantillons provenant de saisies différentes. D'autres substances apparentées au GHB comme le 1,4-butanediol n'ont été identifiées dans aucun des échantillons saisis. Le GHB en solution, contrairement au gamma-butyrolactone (GBL) et 1,4-butanediol, n'a aucune odeur, aucun goût, la texture s'apparente à celle de l'eau et il est très miscible à l'alcool. Le GBL est aussi le précurseur essentiel à la fabrication du GHB et a été dépisté dans un seul échantillon comme substance unique. Le GBL tout comme le 1,4-butanediol (BD) peuvent être également ingérés et seront, par la suite, métabolisés en GHB par l'organisme.

GRAPHIQUE 9 RÉSULTATS DES DOSAGES DU GHB



La majorité des échantillons étaient présentés dans des fioles de 4 ml représentant une dose, seulement deux échantillons contenaient presque 1 litre de GHB, et un petit nombre contenait environ 20 ml du liquide. Ceci signifierait qu'en **moyenne**, la prise complète d'une fiole de 4 ml serait équivalente à une dose forte d'environ de 2,6 grammes.



COMBINAISONS DE SUBSTANCES CONTENUES DANS LES ÉCHANTILLONS

Au tableau 4, les échantillons regroupés sont comptabilisés selon le nombre de substances identifiées et le nombre d'échantillons de chacun de ces groupes. La majorité des échantillons soit 65,3% contenait une substance unique mais pour 34,7% des échantillons, des combinaisons complexes de 2 à 7 substances différentes sont déterminées.

TABEAU 4 GROUPES DE DROGUES MULTIPLES CONTENUES DANS TOUS LES ÉCHANTILLONS (TOUTES FORMES CONFONDUES)

Composition des échantillons	Nombre d'échantillons	Pourcentage (%)
UNE SUBSTANCE	224	65,3
DEUX SUBSTANCES	91	26,5
TROIS SUBSTANCES	18	5,2
QUATRE SUBSTANCES	6	1,8
CINQ SUBSTANCES	2	0,6
SIX SUBSTANCES	1	0,3
SEPT SUBSTANCES	1	0,3
TOTAL	343	100

TABEAU 5 GROUPES DE DROGUES MULTIPLES CONTENUES DANS LES ÉCHANTILLONS SOUS FORME DE COMPRIMÉS/CAPSULES

Composition des échantillons	Nombre d'échantillons	Pourcentage (%)
UNE SUBSTANCE	125	54,1
DEUX SUBSTANCES	81	35,1
TROIS SUBSTANCES	16	6,9
QUATRE SUBSTANCES	5	2,2
CINQ SUBSTANCES	2	0,9
SIX SUBSTANCES	1	0,4
SEPT SUBSTANCES	1	0,4
TOTAL	231	100

Les échantillons sous forme de poudre, les échantillons sous forme liquide ainsi que les échantillons négatifs, pharmaceutiques et autres (yohim-bine, etc.) ont été soustraits du tableau 4 pour y garder seulement les échantillons de comprimés/capsules d'intérêt dans le Tableau 5. La raison de cette sélection est une mise en évidence de mélanges réels présents dans les comprimés cibles (ceux qui contiennent de l'ecstasy, du speed, etc...).

L'identité de plus de deux substances différentes a été confirmée dans 45,9% des échantillons de comprimés/capsules; cette réalité se reflète d'ailleurs dans les données compilées par le Service d'analyse des drogues (SAD) lors des analyses régulières d'échantillons obtenus des saisies effectuées par les différents corps policiers dans le cadre des enquêtes policières. Ces données démontrent, en effet, l'existence d'une très grande variété de substances en mélange corroborant les résultats de la présente étude. Les comprimés et les capsules, dans le milieu de la rue, peuvent être vendus comme contenant une substance unique alors qu'en fait, leur composition est plutôt obscure et la présence de mélanges de drogues tend à être inconnue et ignorée des utilisateurs.



Dans certaines régions du Canada, le citrate de sildénafil (Viagra^{MD}) aurait été également identifié dans des mélanges de substances entrant dans la composition des échantillons vendus pour de l'ecstasy. Dans le cadre de cette étude, le citrate de sildénafil a été analysé mais n'a jamais été identifié dans les échantillons composés de plusieurs substances. Il a uniquement été déterminé en drogue unique dans les comprimés d'origine ou de contrefaçon.

TABLEAU 6 GROUPE DE DROGUES MULTIPLES CONTENUES DANS LES ÉCHANTILLONS SOUS FORME DE LIQUIDES/POUDRES

Composition des échantillons	Nombre d'échantillons	Pourcentage (%)
UNE SUBSTANCE	99	88,4
DEUX SUBSTANCES	10	8,9
TROIS SUBSTANCES	2	1,8
QUATRE SUBSTANCES	1	0,9
TOTAL	112	100

La majorité des échantillons liquides et poudres de ce tableau se trouvent dans le groupe contenant une seule substance. Les liquides sont représentés surtout par les GHB et ces échantillons contiennent généralement seulement la drogue principale. Toutefois, ils peuvent contenir aussi du GBL si la réaction de synthèse est incomplète. Dans le groupe de deux substances, les échantillons de «poppers» analysés se composent de IAN et IAA ou IBN et IBA. Pour ce qui est des poudres, la plupart sont des échantillons de kétamine comme substance principale et unique. Des échantillons à drogues multiples sont exceptionnellement retrouvés sous forme de poudre.

Les détails des combinaisons de drogues retrouvées sont mis en évidence dans l'annexe IX, [Tableau récapitulatif des combinaisons de drogues contenues dans les comprimés/capsules](#) et les détails peuvent être suivis dans les tableaux pour chacun des groupes : deux drogues, trois drogues, etc...

ANALYSE DES DROGUES MULTIPLES DANS LES COMPRIMÉS ET CAPSULES

Le tableau 7 illustre la proportion des échantillons sous forme de comprimés ou de capsules qui contiennent des stimulants de type amphétaminique seuls ou en combinaison avec d'autres. Dans le cas du MDA, 37% des comprimés ne contiennent que cette substance. Il y a également 37% des comprimés qui sont une combinaison du MDA et de la méthamphétamine. Le mélange MDA-MDMA ne semble pas courant car il n'y a qu'un échantillon de cette nature. Pour ce qui est du MDMA, la majorité des échantillons, comprimés (62%) et capsules (77%), ne renferment que cette substance. Dans une proportion moindre, le mélange MDMA-méthamphétamine a également été retrouvé. Finalement, dans le cas de la méthamphétamine, 50% des comprimés contiennent la méthamphétamine en substance unique. On la retrouve également en combinaison avec le MDA, le MDMA, l'amphétamine et l'éphédrine et/ou la pseudoéphédrine. D'après ces résultats, l'utilisateur de ces drogues a autant de chances de consommer un comprimé ou une capsule à substance unique que de consommer un mélange dont la nature est très variable.

En se référant au tableau 5, différentes combinaisons complexes de substances de drogue existent, allant de deux à sept substances qui sont énumérées à l'annexe IX. La majorité des combinaisons contiennent deux substances c'est le cas de 81 échantillons. Le mélange qui revient le plus souvent est celui de la combinaison METH+EPH/PSE soit à 14 reprises. Cependant, il faut noter que la méthamphétamine est très souvent synthétisée à partir de la pseudoéphédrine ou de l'éphédrine, donc sa présence dans le produit final s'expliquerait par une réaction chimique incomplète. Cette remarque est aussi valable pour les autres combinaisons qui contiennent la paire METH+EPH/PSE. La combinaison MDMA+METH a été retrouvée dans 12 cas, la paire MDA+METH dans 7 cas; par ailleurs, d'autres combinaisons reviennent de 2 à 4 fois: MDMA+MDA; MDMA+EPH/PSE; MDA+EPH/PSE; MET+AMPHET; METH+CAF; etc...

La combinaison de trois substances mélangées est déjà sensiblement moins fréquente, 16 échantillons soit 6,9%. On a retrouvé une grande variété de ces mélanges (MDA+MDMA+METH; METH+MDMA+EPH/PSE; MDMA+MDA+CAF; MDMA+METH+CAF) pour n'en nommer que quelques-uns, mais la répétition de ces mélanges était minime, des conclusions ne peuvent être émises quant à une tendance, par contre, une grande diversité est omniprésente.

Les mélanges de plus de quatre drogues semblent être plus rares, 9 échantillons soit 3,9%. On ne sait pas si ces mélanges multiples sont intentionnels ou issus des contaminations croisées; les laboratoires clandestins n'opèrent pas selon les bonnes pratiques de fabrication (BPF) et les mauvaises conditions opérationnelles pourraient être à l'origine d'importantes contaminations.



Dans le cadre de cette étude, nous ne pouvons pas interpréter les résultats du point de vue toxicologique, ni élaborer sur les conséquences éventuelles de l'ingestion de tels comprimés/capsules contenant plusieurs substances, mais nous croyons que ces informations analytiques peuvent apporter un soutien aux différents intervenants des milieux de la santé et autres.

Selon les analyses réalisées, les logos des poinçons utilisés pour graver les comprimés ne semblent pas être exclusifs à une drogue spécifique ou ne sont pas un indicatif fiable de la substance contenue dans le comprimé. D'ailleurs, la teneur de la substance contenue dans chaque comprimé est très variable, et ce, indépendamment du logo. L'utilisateur des drogues de synthèse ne peut donc pas se fier ni au logo ni à la composition exacte de la drogue.

TABEAU 7 FRÉQUENCE DE STIMULANTS DE TYPE AMPHÉTAMINIQUE ET DE LEURS PRINCIPALES COMBINAISONS PRÉSENTES DANS LES COMPRIMÉS ET CAPSULES SAISIES LORS DES SOIRÉES RAVE

	Droque principale	Deuxième substance	Comprimés		Capsules	
			Nombre	%	Nombre	%
	MDA	–	13	37	5	71
	MDA	MDMA*	1	3	2	29
	MDA	METH*	13	37	–	–
	MDA	AUTRES**	8	23	–	–
	TOTAL MDA		35	100	7	100
	MDMA	–	32	61	10	77
	MDMA	METH*	14	27	1	8
	MDMA	AUTRES**	6	12	2	15
	TOTAL MDMA		52	100	13	100
	METH	–	36	50	–	–
	METH	MDA*	6	8	–	–
	METH	MDMA*	9	13	1	50
	METH	AMPHET*	2	3	–	–
	METH	PSE	13	18	1	50
	METH*	AUTRES**	6	8	–	–
	TOTAL METH		72	100	2	100

* Certains échantillons peuvent contenir d'autres substances. Ces substances sont présentes en quantité moindre.

** Autres = autres drogues présentes (PSE, caféine ou autres)



Laboratoires clandestins



TABLEAU 8 DROGUES SYNTHÉTISÉES DANS LES LABORATOIRES CLANDESTINS AU QUÉBEC, DÉMANTELÉS PAR LE SERVICE D'ANALYSE DES DROGUES DE SANTÉ CANADA (SAD) ENTRE 2002 ET 2004

Droque	Nombre de laboratoires clandestins
MÉTHAMPHÉTAMINE	6
MDA	4
MDMA	4
PSEUDOÉPHÉDRINE	2
GHB	1
CITRATE DE SILDÉNAFIL	1
TOTAL	18

*Les résultats de ce tableau ne font pas partie de la présente étude, ils sont tirés de statistiques provenant du de Services d'analyse des drogues du Québec.

Un laboratoire clandestin se définit comme étant tout endroit, stationnaire ou mobile, où une drogue est produite, transformée ou extraite. La production d'une drogue inclut autant la culture que la synthèse. Cette dernière consiste à mélanger des produits chimiques entre eux pour obtenir un produit final différent des produits de départ. La « transformation » est l'action de changer les propriétés physiques d'une substance. Cette définition inclut le fait de presser une poudre en comprimés ou encore d'évaporer une solution pour en recueillir le produit sec (c'est le cas de la kétamine). Enfin, « extraire » signifie séparer une substance du composé dont elle fait partie. Il y a donc plusieurs types de laboratoires différents : laboratoire de synthèse, d'extraction, de cultures, de fabrication de comprimés utilisant des poinçons, etc.

Depuis les années 1990 le profil des laboratoires clandestins au Québec a beaucoup changé. Jusqu'en 1998, la majorité d'entre eux étaient des cultures de champignons hallucinogènes (psilocybine) et de cannabis, d'extraction de la résine de cannabis et de la synthèse du PCP. Seulement une minorité des laboratoires produisait des amphétamines. Ce n'est qu'en 1998 que le premier laboratoire de MDMA a été démantelé. De 1998 à aujourd'hui la tendance s'est inversée; la production de méthamphétamine est la plus populaire, suivie de près par le MDA et le MDMA. En 2000, le premier laboratoire produisant du GHB a été découvert. Ce genre de laboratoire est plus difficile à détecter car la synthèse du GHB est très simple et demande un minimum d'équipement et de connaissance. Il suffit de mélanger une solution d'hydroxide de sodium à du GBL qui sont utilisés dans de nombreux produits de nettoyage industriel. Au Québec, un laboratoire d'une capacité de 13 millions de doses a été découvert en 2002.

Dans le cas des drogues Rave, les synthèses sont très diverses. Dans le cas des stimulants de type amphotaminiques (STA), les synthèses sont plus complexes et représentent un plus grand danger. Les produits chimiques utilisés pour la synthèse représentent un danger mais c'est souvent l'inexpérience des chimistes improvisés (*cooks*) qui conduit à des accidents. Ils n'ont en général aucune expérience en chimie et trouvent les recettes dans des livres ou sur des sites Internet. Plusieurs voies de synthèse différentes existent pour chacun des STA. Dans le cas de la méthamphétamine, la synthèse la plus courante utilise l'éphédrine, le phosphore rouge et l'acide iodhydrique (HI). La réaction chimique consiste à chauffer ces réactifs ensemble et c'est cette étape qui représente le plus grand danger. Dans ces endroits, généralement, de grandes quantités de solvants sont retrouvées et une source de chaleur en présence de solvants peut causer des explosions et des incendies. En 2002, un laboratoire fabriquant de la méthamphétamine a été démantelé et suffisamment de produits chimiques pour faire 300 000 comprimés ont été trouvés sur les lieux.



La synthèse du MDA est aussi très répandue au Québec. Les produits chimiques utilisés dans cette réaction sont différents de ceux utilisés pour la méthamphétamine mais ils sont tout aussi dangereux. Un des réactifs, l'hydrure de lithium aluminium est inflammable en présence d'eau ou d'humidité. Il n'est pas non plus rare de voir des laboratoires clandestins équipés pour produire plus d'une sorte de drogue. Parfois, les installations pour presser les comprimés sont retrouvées sur place.

Ce genre d'endroit représente un grand danger potentiel. Les émanations de solvants, de produits chimiques et de produits intermédiaires de réaction, lorsqu'elles ne sont pas contrôlées par un système de ventilation efficace, peuvent être très nocives pour la santé et présentent un risque élevé d'incendies et d'explosions. De plus, dans la majorité des cas, l'élimination des produits dangereux n'est pas faite de façon sécuritaire pour l'environnement. C'est pourquoi les sites ou les laboratoires clandestins qui sont découverts doivent être décontaminés.

TABLEAU 9 SUBSTANCES RETROUVÉES DANS LES ÉCHANTILLONS PROVENANT DE 2 LABORATOIRES CLANDESTINS DIFFÉRENTS DURANT LA PÉRIODE DE L'ÉTUDE (2002-2004)

Drogues trouvées	Nombre de fois	%
MÉTHAMPHÉTAMINE	13	31,0
CAFÉINE	9	21,4
EPHÉDRINE ET/OU PSEUDOÉPHÉDRINE	6	14,3
MDMA	4	9,5
MDA	4	9,5
PSEUDOÉPHÉDRINE	3	7,1
CITRATE DE SILDÉNAFIL	2	4,8
PCP	1	2,4
TOTAL	42	100

Dans la présente étude, les échantillons provenant de deux laboratoires clandestins de synthèse chimique sont considérés (voir tableau 9).

Il est intéressant de constater que c'est la production de la méthamphétamine qui est majoritaire avec 13 échantillons. En seconde place, l'éphédrine et/ou la pseudoéphédrine est retrouvée à égalité avec la caféine. Peu d'échantillons contenaient uniquement un de ces deux produits. La caféine tout comme l'éphédrine et/ou pseudoéphédrine ont des propriétés stimulantes. Il n'est donc pas surprenant de retrouver ces deux substances dans les comprimés ou les capsules comme coupe. De plus, l'éphédrine et/ou pseudoéphédrine est un précurseur pour la méthamphétamine, c'est-à-dire un produit essentiel à sa fabrication.

Les laboratoires clandestins produisent des comprimés contrefaits de citrate de sildénafil (Viagra^{MD}). Ils ressemblent beaucoup aux vrais comprimés commercialisés par l'industrie pharmaceutique. Ils sont pour la plupart bleus et ont la forme d'un losange avec le poinçon « Pfizer ». Par contre, il n'y a aucune indication de la provenance du citrate de sildénatif.

Il y a un fait que tous les laboratoires clandestins ont en commun : ils ne répondent à aucune norme de qualité quant à la fabrication. Ce sont très souvent des endroits mal entretenus, le système de ventilation inadéquat et les équipements ne sont pas toujours nettoyés entre les différentes synthèses. De plus, à cause de l'inexpérience et/ou manque de formation des « cooks », les réactions chimiques ne se font pas dans les conditions idéales ce qui entraîne parfois des produits de réaction intermédiaire et/ou des produits de départ indésirables dans les produits finis. Ces produits sont parfois plus nocifs pour la santé de l'utilisateur que le produit final d'intérêt.



Comparaison des résultats d'analyse obtenus au Québec et en Colombie-Britannique



Ce chapitre est une comparaison entre les résultats de la présente étude et de l'étude faite à Vancouver en Colombie-Britannique en 2001. L'étude du Québec, couvrant les événements majeurs des villes de Montréal et de Québec, ne comporte que l'aspect de la partie analytique, alors que celle de Colombie-britannique a en plus le volet des habitudes des consommateurs. Pour cette raison, dans le cadre de notre étude, il est impossible de faire le lien entre la consommation intentionnelle ou involontaire de drogues multiples, comme c'était fait à Vancouver.

La comparaison entre ces deux études peut se faire alors uniquement au niveau des résultats analytiques. Ci-dessous, le tableau des résultats pour cette comparaison : [Pourcentage de fois où divers ingrédients étaient présents dans des comprimés, des capsules et des poudres saisies lors de soirées Rave au Québec entre 2002 et 2004](#) a été construit de la même façon que celui de Vancouver afin de mieux saisir les points communs ou différents.

La plus grande différence se situe au niveau du MDMA et de la méthamphétamine. Un peu plus de la moitié des comprimés de la Colombie-britannique contenaient du MDMA alors qu'au Québec c'est seulement le tiers. Pour ce qui est du nombre des substances mélangées avec le MDMA, les nombres sont relativement semblables; 12 substances au Québec versus 8 substances en Colombie-britannique.

Au Québec, la méthamphétamine composait près de la moitié des comprimés, seulement un cinquième des poudres et 7% des capsules. En Colombie-Britannique, la méthamphétamine, se retrouve dans 43% des poudres et elle est moins souvent retrouvée sous la forme de comprimés pour seulement 12% de comprimés.

Une autre différence est observée pour le MDA. Cette substance représente 47% des capsules en Colombie-Britannique par rapport à 17% des comprimés et 7% des poudres. Au Québec, le MDA se retrouve dans 21% des comprimés, 20% des capsules et 4,5% des poudres. La différence entre ces deux formes, comprimés et capsules, est moins marquée au Québec qu'en Colombie-Britannique.

En Colombie-Britannique, au cours des soirées Rave, la tendance fut de consommer le citrate de sildénafil combiné à la méthamphétamine sous une même formulation afin d'augmenter l'efficacité sexuelle en même temps que la capacité à danser toute la nuit, selon ABC News du 27 septembre 2002.

Toutefois, le citrate de sildénafil n'a pas été identifié en mélange « multidrogues » au Québec. Il a été retrouvé sous forme unique, mais ceci n'exclut pas le fait que les utilisateurs peuvent le prendre en même temps que les stimulants de type amphétaminique. Cette réalité ne peut pas être comparée avec celle de Vancouver. Dans leur étude, le citrate de sildénafil n'a pas été rapporté, soit qu'il ne se retrouvait pas sur le marché des Raves en 2001, soit qu'il n'a pas été recherché analytiquement.

Pour les autres substances identifiées, comme par exemple le PCP, la kétamine ou la caféine, les résultats sont semblables dans les deux études. La fréquence où les substances sont retrouvées dans les échantillons et les proportions de leurs formes (comprimés/capsules/poudres) sont très comparables.

Si l'on s'en tient aux résultats des entrevues faites à Vancouver avec les utilisateurs de drogues, une partie des utilisateurs mélangent volontairement les substances lors des soirées Rave. Toutefois, la majorité des utilisateurs croient consommer une seule substance. Or les chiffres entre parenthèses prouvent le contraire; on observe que chacune des substances énumérées était souvent retrouvée en mélange à plusieurs autres substances.

Les résultats des deux études montrent clairement un fait inquiétant, c'est qu'il y aurait probablement beaucoup de consommation de drogues multiples disponibles sur le marché illégal et toujours selon l'étude de Vancouver, les consommateurs ne savent pas ce qu'ils consomment.



TABEAU 10 POURCENTAGE DE FOIS OÙ DIVERS INGRÉDIENTS ÉTAIENT PRÉSENTS DANS DES COMPRIMÉS, DES CAPSULES, ET DES POUDRES SAISIÉS LORS DE SOIRÉES RAVE AU QUÉBEC ENTRE 2002 ET 2004*

Ingrédient	% de comprimés saisis contenant l'ingrédient (N=220)	% de capsules saisis contenant l'ingrédient (N=41)	% de poudres contenant l'ingrédient (N=44)
ECSTASY (MDMA)	33,2 % (12)	41,5 % (6)	11,4 % (3)
MDA	20,9 % (9)	19,5 % (3)	4,5 % (3)
ÉPHÉDRINE/PSEUDOÉPHÉDRINE	17,2 % (10)	21,9 % (4)	2,3 % (3)
MÉTHAMPHÉTAMINE (SPEED)	48,2 % (11)	7,3 % (2)	18,2 % (3)
CAFÉINE	10 % (8)	14,6 % (1)	—
PHENCYCLIDINE (PCP)	1,4 % (6)	17 % (3)	2,3 % (3)
KÉTAMINE	0,45 % (3)	—	50 % (1)
COCAÏNE	—	2,4 % (2)	20,4 % (2)
DEXTROMETHORPHANE	2,7 % (3)	—	2,3 % (1)
CODEINE	—	2,4 % (2)	—
AMPHÉTAMINE	1,8 % (7)	—	—
MMDA	—	—	—
MDEA	0,45 % (-)	—	—
PSE	1,4 % (7)	—	—
CITRATE DE SILDÉNAFIL	5,45 % (-)	—	—

*Le chiffre entre parenthèses représente le nombre de substances trouvées en combinaison avec l'ingrédient en question.

TABEAU 11 POURCENTAGE DE FOIS OÙ DIVERS INGRÉDIENTS ÉTAIENT PRÉSENTS DANS DES COMPRIMÉS, DES CAPSULES ET DES POUDRES SAISIÉS LORS DE SOIRÉES RAVE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE*

Ingrédient	% de comprimés saisis contenant l'ingrédient (N=186)	% de capsules saisis contenant l'ingrédient (N=194)	% de poudres contenant l'ingrédient (N=69)
ECSTASY (MDMA)	53 % (8)	32 % (9)	19 % (5)
MDA	17 % (9)	47 % (10)	7 % (5)
ÉPHÉDRINE/PSEUDOÉPHÉDRINE	15 % (8)	29 % (11)	1 % (1)
MÉTHAMPHÉTAMINE (SPEED)	12 % (8)	28 % (11)	43 % (8)
CAFÉINE	10 % (7)	18 % (10)	14 % (6)
PHENCYCLIDINE (PCP)	5 % (4)	10 % (9)	1 % (1)
KÉTAMINE	4 % (5)	2 % (8)	36 % (7)
COCAÏNE	3 % (6)	8 % (7)	6 % (1)
DEXTROMETHORPHANE	3 % (6)	4 % (7)	0 % (s/o)
CODEINE	3 % (1)	1 % (3)	1 % (1)
AMPHÉTAMINE	2 % (2)	2 % (7)	1 % (3)
MMDA	0 % (1)	7 % (8)	1 % (4)

*Le chiffre entre parenthèses représente le nombre de substances trouvées en combinaison avec l'ingrédient en question.
Nota: Analyses effectuées par le laboratoire de toxicologie de la GRC, la faculté des Sciences pharmaceutiques de l'Université de la Colombie-Britannique et la Direction générale de la protection de la santé.



TABEAU TIRÉ INTÉGRALEMENT DU RAPPORT DESIGNER DRUGS AND RAVES (SECOND EDITION)⁶
CPL. SCOTT RINTOUL, SERVICE DE LA SENSIBILISATION AUX DROGUES DE LA GRC
CHRISTY MACKILLICAN, B.A., SERVICE DE LA SENSIBILISATION AUX DROGUES DE LA GRC
CHAPITRE CONSOMMATION INTENTIONNELLE OU NON DE DROGUES MULTIPLES CHEZ LES ADEPTES DE L'ECSTASY
(RUSSELL PEEL, JENN PAUL, YVON DANDURAND ET DARRYL PLECAS DU DÉPARTEMENT DE CRIMINOLOGIE
ET DE JUSTICE PÉNALE DU COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE LA VALLÉE DU FRASER)
PUBLIÉ PAR L'ADDICTIVE DRUG INFORMATION COUNCIL (ADIC) 2001 (TRADUCTION FRANÇAISE)



L'objectif principal de la présente étude était de dresser un portrait actuel des substances vendues sur le marché illégal au Québec. Au total, 356 échantillons provenant majoritairement des soirées Rave ont été saisis. Une plus petite proportion provenait de l'Agence des services frontaliers (Douanes) et des laboratoires clandestins. Les analyses confirment la présence d'une grande variété de substances de drogues retrouvées dans les échantillons. Au total, 33 différentes substances sont identifiées. La drogue la plus fréquemment retrouvée était la méthamphétamine. Cette drogue est très prisée dans les soirées Rave. L'ecstasy ou le MDMA suit de près la méthamphétamine, suivi du MDA (un dérivé du MDMA). Le GHB a également été retrouvé dans plusieurs cas.

Si l'on extrait les données des annexes I, II et III, la méthamphétamine, le MDMA, le MDA sont les drogues communes aux saisies effectuées à l'Agence des services frontaliers (Douanes), aux soirées Rave et aux laboratoires clandestins.

TABLEAU 12 POURCENTAGE DE DROGUES SAISIÉS AUX 3 DIFFÉRENTES PROVENANCES

Drogues	Douanes %	soirées Rave %	laboratoires clandestins %
MDMA	57,7	16,7	9,5
MDA	7,7	11,5	9,5
MÉTHAMPHÉTAMINE	3,8	23,4	31,0

Le MDMA est la principale drogue saisie à l'Agence des services frontaliers (Douanes). En effet, elle représente presque 58% des substances saisies. De plus, aucun des logos des comprimés contenant du MDMA provenant de l'Agence des services frontaliers (Douanes), de l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau à Dorval, n'a été retrouvé dans les échantillons des soirées Rave et des autres perquisitions. Au niveau des laboratoires clandestins ciblés par cette étude, la substance la plus souvent rencontrée est la méthamphétamine et c'est également cette substance que l'on retrouve le plus souvent dans les soirées Rave.

Les substances telles que le MDMA, la méthamphétamine, le MDA ont été dosées lorsque les échantillons reçus étaient en quantités appréciables. Pour ce qui est des stimulants de type amphétaminique, les doses, représentant la quantité de substance dans un comprimé ou une capsule, variaient d'un dixième à 3 fois la dose normale. Pour ce qui est du GHB, la plupart des échantillons se présentaient dans des fioles contenant 4 ml ce qui représente une dose de consommation. Les résultats démontrent que les fioles contiennent en moyenne 2,6g de GHB et la fiole la plus concentrée contient jusqu'à 3,3g, alors que la dose usuelle de 1 à 2 g provoque la somnolence et la sédation.

En plus de la grande variabilité au niveau des dosages, une grande proportion des échantillons contenaient plus de deux (2) substances. Un seul échantillon contenait sept (7) substances différentes. La combinaison de certaines substances peut être très dangereuse pour la santé des individus et avoir des effets complètement différents de ceux attendus. Les utilisateurs de ces drogues consomment donc des cocktails dangereux fabriqués par les laboratoires clandestins.

Les résultats de cette étude ont permis de peindre un portrait de la situation actuelle sur les drogues de synthèse retrouvées dans la province de Québec. Tous les stimulants de type amphétaminique identifiés sont issus de source illégale c'est-à-dire qu'ils sont fabriqués dans les laboratoires clandestins. Aucun d'entre eux n'a été produit par une compagnie pharmaceutique licenciée et ces substances contreviennent toutes à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.¹

La nouvelle tendance en progression au Québec semble être l'augmentation de la consommation des stimulants de type amphétaminique tels que la méthamphétamine, le MDMA et le MDA sous forme de comprimés et de capsules. De plus, le GHB et la kétamine occupent une place de plus en plus importante dans les habitudes de consommation lors des événements Rave. L'étude démontre également une absence d'uniformité au niveau de la teneur, de la composition et de l'apparence des drogues contenues dans les échantillons saisis. Il n'y a aucune règle si ce n'est que le hasard.





Références

¹ Loi réglementant certaines drogues et autres substances et ses règlements
<http://lois.justice.gc.ca/fr/C-38.8/index.html>

² Loi sur les Aliments et les drogues
<http://lois.justice.gc.ca/fr/F-27/index.html>

³ Drug identification bible, Amara-Chem, inc.; USA, 2002

⁴ Les psychotropes: Pharmacologie et toxicomanie; Louis Léonard et Mohamed Ben Amar, Les Presses de l'Université de Montréal, 2002

⁵ Drogues; Savoir plus Risquer moins; Comité permanent de la lutte antidrogue, 2003

⁶ Designer Drugs and Raves (second edition), Cpl. Scott Rintoul, Service de la sensibilisation aux drogues de la GRC, Christy MacKillican, B.A., Service de la sensibilisation aux drogues de la GRC, Publié par l'Addictive Drug Information Council (ADIC), 2001



Annexes

ANNEXE I SUBSTANCES RETROUVÉES DANS LES ÉCHANTILLONS PROVENANT DES SOIRÉES RAVE ET LES AUTRES SAISIES

ANNEXE I			
	Drogues trouvées	Nombre de fois	%
	MÉTHAMPHÉTAMINE	103	23,4
	MDMA	73	16,7
	MDA	50	11,5
	EPHÉDRINE ET/OU PSEUDOÉPHÉDRINE	40	9,2
	GHB	39	8,5
	KÉTAMINE	23	5,3
	CAFÉINE	20	4,6
	NÉGATIF	13	3,0
	COCAÏNE	10	2,3
	PCP	10	2,3
	CITRATE DE SILDÉNAFIL	10	2,3
	PIPERONYL ACÉTONE SOUPÇONNÉ	4	0,9
	LIDOCAÏNE	5	1,1
	AMPHÉTAMINE	4	0,9
	DEXTRO ET/OU LÉVOMÉTHORPHAN	4	0,9
	ISOBUTYL ALCOOL	4	0,9
	ISOAMYL ALCOOL	3	0,7
	ISOAMYL NITRITE	3	0,7
	ISOBUTYL NITRITE	3	0,7
	4-MÉTHYLAMINOEX	3	0,7
	DIPHENHYDRAMINE	1	0,5
	YOHIMBINE	2	0,5
	5-N-N-MÉTHOXYDIISOPROPYLTRYPTAMINE	1	0,2
	ACIDE ACÉTYLSALICYLIQUE	1	0,2
	DIAZÉPAM	1	0,2
	DIMENHYDRINATE	1	0,2
	GBL	1	0,2
	ISOSAFROLE	1	0,2
	MÉTANDIENONE	1	0,2
	OXANDROLONE	1	0,2
	ACÉTAMINOPHÈNE	1	0,2
	APRAZOLAM	1	0,2
	TRAMADOL	1	0,2
	TOTAL	435	100



ANNEXE II SUBSTANCES RETROUVÉES DANS LES ÉCHANTILLONS PROVENANT DE L'AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS (DOUANES)

ANNEXE II			
	Drogues trouvées	Nombre de fois	%
	MDMA	15	57,7
	MDA	2	7,7
	ÉPHÉDRINE ET/OU PSEUDOÉPHÉDRINE	2	7,7
	DEXTRO ET/OU LÉVOMÉTHORPHAN	2	7,7
	MÉTHAMPHÉTAMINE	1	3,8
	MDEA	1	3,8
	CAPÉINE	1	3,8
	LACTOSE	1	3,8
	TRAMADOL	1	3,8
	TOTAL	26	100

ANNEXE III SUBSTANCES RETROUVÉES DANS LES ÉCHANTILLONS PROVENANT DE 2 LABORATOIRES CLANDESTINS DIFFÉRENTS DURANT LA PÉRIODE DE L'ÉTUDE (2002-2004)

ANNEXE III			
	Drogues trouvées	Nombre de fois	%
	MÉTHAMPHÉTAMINE	13	31,0
	CAPÉINE	9	21,4
	ÉPHÉDRINE ET/OU PSEUDOÉPHÉDRINE	6	14,3
	MDMA	4	9,5
	MDA	4	9,5
	PSEUDOÉPHÉDRINE	3	7,1
	CITRATE DE SILDÉNAFIL	2	4,8
	PCP	1	2,4
	TOTAL	42	100



ANNEXE IV COMPOSITION ET TENEUR DES ÉCHANTILLONS SELON LEUR FORME

ANNEXE IV						
Forme de l'échantillon	Substance	Nombre total	Nombre dosable	Intervalle		
Comprimé	MÉTHAMPHÉTAMINE	106	20	4,4 MG/COMP.	à	61 MG/COMP.
	MDMA	70	14	<1 MG/COMP.	à	111 MG/COMP.
	MDMA SOUPC	3	—			
	MDA	46	12	<1 MG/COMP.	à	62 MG/COMP.
	ÉPHÉDRINE ET/OU PSEUDOÉPHÉDRINE	38	—			
	PSEUDOÉPHÉDRINE	3	—			
	CAFÉINE	22	—			
	NÉGATIF	9	—			
	CITRATE DE SILDÉNAFIL	12	—			
	PCP	3	1	0,3%		
	DEXTRO ET/OU LÉVOMÉTHORPHAN	5	—			
	AMPHÉTAMINE	4	—			
	PIPERONYL ACÉTONE SOUPC	2	—			
	4-MÉTHYLAMINOREX	3	—			
	DIPHENHYDRAMINE	1	—			
	YOHIMBINE	2	—			
	ACIDE ACÉTYLSALICYLIQUE	1	—			
	DIAZEPAM	1	—			
	LACTOSE	1	—			
	MÉTANDIENONE	1	—			
	MDEA	1	—			
	OXANDROLONE	1	—			
	KETAMINE SOUPC	1	—			
TRAMADOL	1	—				
Capsule	NEFAZODONE SOUPC	1	—			
	METHAMPHÉTAMINE	3	—			
	MDMA	17	3	4,4 MG/CAPS.	à	285 MG/CAPS.
	MDA	8	1	85 MG/CAPS.		
	ÉPHÉDRINE ET/OU PSEUDOÉPHÉDRINE	8	—			
	ÉPHÉDRINE ET/OU PSEUDOÉPHÉDRINE SOUPC	1	—			
	CAFÉINE	6	—			
	COCAÏNE	1	1	2,6%		
	NÉGATIF	3	—			
	PCP	7	4	2%	à	3%
	PIPERONYL ACÉTONE SOUPC	2	—			
	5-N-N-MÉTHOXYDIISOPROPYLTRYPTAMINE	1	—			
	ACÉTAMINOPHEN	1	—			
	ISOSAFROLE	1	—			



ANNEXE IV

Forme de l'échantillon	Substance	Nombre total	Nombre dosable	Intervalle		
Poudre	MÉTHAMPHÉTAMINE	8	1	0,42 %		
	MDMA	5	1	94 %		
	MDA	2	—			
	ÉPHÉDRINE ET/OU PSEUDOÉPHÉDRINE	1	—			
	KÉTAMINE	22	14	49 %	à	100 %
	COCAÏNE	9	—			
	PCP	1	1	0,07 %		
	LIDOCAÏNE	5	—			
Liquide	GHB	39	33	5,5 MG/ML	à	835 MG/ML
	GHB SOUPC	2	—			
	KÉTAMINE	1	1	100 MG/ML		
	ISOBUTYL ALCOOL	4	—			
	ISOAMYL ALCOOL	3	—			
	ISOAMYL NITRITE	3	—			
	ISOBUTYL NITRITE	3	—			
	GBL	1	—			
	NÉGATIF	1	—			

ANNEXE V RÉSULTATS DES DOSAGES DU MDMA, MDA ET MÉTHAMPHÉTAMINE

ANNEXE V				
	Forme de l'échantillon	MDMA mg/comp	MDA mg/comp	Meth mg/comp
		111	62	61
		104	61	52
		102	59	38
		98	50	37
		86	39	36
		81	33	30
		56	5	27
		54	<1	19
		53	<1	18
		53	<1	18
		43	<1	14
		27	<1	14
		12		14
		<1		12
				11
				9,5
				6
				5,2
				4,6
				4,4
		mg/caps	mg/caps	mg/caps
	Capsule	285	85	
		69		
		4,4		
	Poudre	%	%	%
		94		42
	TOTAL	18	13	21



ANNEXE VI RÉSULTATS DES DOSAGES DU GHB

ANNEXE VI			
	Forme de l'échantillon	GHB	
		mg/ml	%
	Liquide	5,5	0,55
		5,5	0,55
		369	36,9
		372	37,2
		372	37,2
		385	38,5
		502	50,2
		530	53
		535	53,5
		580	58
		591	59,1
		612	61,2
		622	62,2
		640	64
		648	64,8
		660	66
		665	66,5
		676	67,6
		683	68,3
		705	70,5
		707	70,7
		737	73,7
		754	75,4
		761	76,1
		761	76,1
		779	77,9
		779	77,9
		781	78,1
	784	78,4	
	784	78,4	
	791	79,1	
	796	79,6	
	835	83,5	
	MOYENNE	651,5	65,2

Note: La valeur de la moyenne n'inclut pas les deux valeurs de 5,5 mg.



ANNEXE VII RÉSULTATS DES DOSAGES DE LA KÉTAMINE

ANNEXE VII			
	Forme de l'échantillon	Kétamine %	
	Poudre	49	
		68	
		68	
		71	
		80	
		84	
		88	
		90	
		100	
		100	
		100	
		100	
		100	
		100	
		100	
		100	
		Liquide	mg/ml
			100

ANNEXE VIII RÉSULTATS DES DOSAGES DU PCP

ANNEXE VIII		
	Forme de l'échantillon	PCP %
	Poudre	0,07
		0,07
	Comprimé	0,3
	Capsules	2
		2
		2
		3



ANNEXE IX TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COMBINAISONS DE SUBSTANCES CONTENUES DANS LES COMPRIMÉS ET CAPSULES

ANNEXE IX		
	Une substances	Nombre
	MDMA	42
	METH	36
	MDA	18
	Caféine	8
	PSE	7
	PSEPH	3
	REX	3
	PCP	3
	Diphen	2
	Mandro	1
	MDEA	1
	5MTRYP	1
	TOTAL	125

ANNEXE IX		
	Trois substances	Nombre
	MDA+DEX+PMK soupc	1
	MDA+MDMA+PMK soupc	1
	MDA+METH+MDMA	1
	MDA+METH+MDMA soupc	3
	MDA+METH+PSE	1
	MDA+PSE+MDMA	1
	MDMA+METH+CAF	1
	MDMA+METH+KET soupc	1
	METH+CAF+MDA	1
	METH+MDA+DEX	1
	METH+MDMA+PSE	1
	NEF SOUPC+PSE soupc+COC	1
	PCP+ACETAM+COD	1
	KET+MDMA+METH	1
	TOTAL	16

ANNEXE IX		
	Deux substances	Nombre
	MDA+DEX	3
	MDA+DEX soupc	1
	MDMA+MDA	2
	MDA+METH	7
	MDA+PSE	2
	MDMA+CAF	1
	MDMA+ISOSA	1
	MDMA+LAC	1
	MDMA+METH	12
	MDMA+PSE	3
	METH+AMPHET	2
	METH+CAF	4
	METH+DEX	1
	METH+MDA	5
	METH+MDMA	9
	METH+PSE	14
	PCP+PSE	4
	PSE+CAF	3
	PSE+DMX	1
	CAF+MDMA	1
	CAF+METH	1
	CAF+PSE	2
	KET+MDMA	1
	TOTAL	81

ANNEXE IX		
	Quatre substances	Nombre
	MDA+KET+PMK soupc+MDMA	1
	MDMA+KET+CAF+METH	1
	MDMA+PSE+DMX+MDA	1
	MDMA+METH+PSE+CAF	1
	MDA+METH+PSE+CAF	1
	TOTAL	5



ANNEXE IX		
	Cinq substances	Nombre
	MDA+PSE+METH+MDMA+AMPHET	1
	METH+MDA+MDMA+PSE+CAF	1
	TOTAL	2

ANNEXE IX		
	Six substances	Nombre
	PSE+MDA+METH+CAF+MDMA+PCP	1
	TOTAL	1

ANNEXE IX		
	Sept substances	Nombre
	PSE+MDA+METH+CAF+PCP+MDMA+AMPHET	1
	TOTAL	1

Note: Les substances contenues dans les mélanges sont énumérées selon leur importance en quantité.



ANNEXE X ABRÉVIATIONS DES NOMS DES SUBSTANCES

ANNEXE X	
Abréviation	Nom légal
5MTRYP	5 - N-N METHOXY DIISOPROPYLTRYPTAMINE
ACETAM	ACETAMINOPHEN
AMPHET	AMPHÉTAMINE
ASP	ACIDE ACÉTYLSALICYLIQUE
BD	1,4-BUTANEDIOL (1,4-BD)
CAF	CAFEINE
COC	COCAÏNE
2CB	4-BROMO-2,5-DIMETHOXYPHENETHYLAMINE (Nexus)
2CI	4-iodo-2,5-diméthoxyphénylamine
DEX	DEXTROMETHORPHAN ET/ OU LEVOMETHORPHAN
DIAZ	DIAZEPAM
DIMEN	DIMENHYDRINATE
DIPHEN	DIPHENHYDRAMINE
EPH	ÉPHÉDRINE
GBH	ACIDE HYDROXY -4- BUTANOIQUE
GBL	LACTONE DE L'ACIDE HYDROXY-4-BUTANOIQUE
IAA	ISOAMYL ALCOOL
IAN	ISOAMYL NITRITE
IBA	ISOBUTYL ALCOOL
IBN	ISOBUTYL NITRITE
ISOSA	ISOSAFROLE
KET	KETAMINE
LAC	LACTOSE
LIDOC	LIDOCAÏNE
MANDRO	METANDIENONE
MDA	3,4-METHYLENEDIOXYAMPHÉTAMINE
MDEA	N-ETHYL-3,4 METHYLENEDIOXYAMPHÉTAMINE
MDMA	N-METHYL-3,4 METHYLENEDIOXYAMPHÉTAMINE
METH	METHAMPHÉTAMINE
MMDA	5-MÉTHOXY 3,4-METHYLÈNEDIOXYAMPHELAMINE
NEF	NEFADOZONE
NEG	NEGATIF
OXAND	OXANDROLONE
PCP	PHENCYCLIDINE
PMK	PIPERONYL ACETONE
PSE	PSEUDOÉPHÉDRINE ET /OU ÉPHÉDRINE
PSEPH	PSEUDOÉPHÉDRINE
REX	4-METHYLAMINOREX
STA	STIMULANTS TYPE AMPHÉTAMINIQUE
TRAM	TRAMADOL
UK	INCONNU
VGR	CITRATE DE SILDÉNAFIL
YOH	YOHIMBINE

